

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le trente et un janvier à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Claude JAOUEN, Maire.

Date de convocation : 24 janvier 2018

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 24
Nombre de votants : 29

PRESENTS : M. Claude JAOUEN - Mme Gaëlle MESTRIES - M. Patrice DUMAS - Mme Ghislaine MARZIN - M. Alain MORI - Mmes Marie-Edith MACÉ - Joëlle DY - Sophie LE DRÉAN-QUÉNEC'H DU - Sylvie VIROLLE - M. Laurent MOLEZ - Mme Françoise LERAY - MM. Marcel JORET - Yann LE GUEN Aroun PAJANIRADJA (arrivée au cours du point n°1) - Mme Florence BOULLET - M. Laurent TALLEC - Mme Christine PIETTE - MM. Stéphane BONNEL - Patrick MALLET - Pierre HUCKERT - René MARHEM - Mme Annie LIS - MM. Bernard VINATIER - Yves FERREY.

ABSENTS EXCUSES : M. Jean-Michel PÉNARD
Mme Marie-Christine GARNIER
Mme Nathalie LECARDONNEL
Mme Sonia GAMEROFF
Mme Nathalie BELLEC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ghislaine MARZIN

POUVOIRS : Pouvoir de M. Jean-Michel PÉNARD à Mme Florence BOULLET
Pouvoir de Mme Marie-Christine GARNIER à Mme Marie-Edith MACE
Pouvoir de Mme Nathalie LECARDONNEL à M. René MARHEM
Pouvoir de Mme Sonia GAMEROFF à M. Pierre HUCKERT
Pouvoir de Mme Nathalie BELLEC à Mme Annie LIS

1 - Projet de déclassement dans le domaine privé de la Ville de Melesse de voies communales sises au lieu-dit « Le chenay » en vue de leur aliénation et prescription d'une enquête publique

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, accepte le déclassement dans le domaine privé des voies communales mentionnées ci-dessous et autorise Monsieur le Maire à prescrire l'enquête publique préalable :

Section	n°	Voie
C	48	Le haut chenay
C	52	Le haut chenay
C	53	Champ des brégeons
C	61	Jardin devant
C	63	Le petit pré
C	64	Lande du chenay
C	65	Le grand Pré
C	68	Champ des brégeons
C	69	Champ des buttes
C	532	Chemin près du champ boyon
C	533	Le grand clos
C	550	Le champ de rondel
C	554	Le chenay
C	560	Le chenay
C	564	Le chenay
C	567	Le chenay
C	568	La prée devant
C	569	La prée devant
C	570	Clos boyon
C	595	L'enclos
C	604	La prée
C	605	Le grand pré
C	606	Les hylvons

C	608	Le chenay
C	998	Le chenay
C	999	Clos de chardronnets
C	1020	Clos des chardronnets
C	1044	Le chenay
C	1045	Le chenay
C	1051	Le chenay
C	1082	Le chenay
C	1083	L'arente
C	1104	L'arente
C	1110	Clos devant
C	1257	Clos des brégeons
C	1296	Pré derrière
C	1312	Clos devant
C	1364	Le chenay
C	1543	Champ de la croix

2 - Cessions de voies communales au lieu-dit « Le chenay » - fixation du prix de vente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, accepte la cession des voies communales mentionnés au point n°1 et autorise Monsieur le Maire à fixer le prix de vente comme suit :

- **0,60 €/m² : pour les chemins empierrés,**
- **1, 00 €/m² : pour les chemins enrobés,**
- **1,50 €/m² : occupé par un bâtiment agricole.**

3 - Chantier école - convention à passer entre la Maison Familiale et Rurale de Rennes-Saint Grégoire et la Ville de Melesse

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise la signature d'une convention entre la Ville de Melesse et la Maison Familiale et Rurale de Rennes-Saint Grégoire, pour l'accueil de stagiaires sur la commune pour des chantiers voirie en février 2018 et pour des chantiers espaces verts en mars et avril 2018.

4 - Installation classée EARL du Chêne Harel - projet - avis du Conseil municipal

Le Conseil municipal, par 28 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » émet un avis favorable sur le projet présenté par l'EARL du Chêne HAREL, relatif à la restructuration de l'atelier porcin, la réactualisation du plan d'épandage et du bilan de fertilisation de l'exploitation implantée au lieu-dit « Le mesnil ».

5 - Evaluation des politiques publiques - convention de stage

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise la signature d'une convention de stage entre la Ville de Melesse et l'Université Rennes 2, pour l'accueil d'une stagiaire en 2^{ème} année de master en sociologie du 22 janvier au 29 juin 2018.

6 - Contrat de territoire - soutien au fonds multimédia - demande de subvention année 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental le versement de la subvention s'élevant à la somme de 4 000 €, dans le cadre du contrat de territoire, relative au soutien du fonds multimédia de la médiathèque pour l'année 2018.

7 - Festival AY-ROOP - fixation des tarifs du spectacle

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, fixe le prix d'entrée du spectacle AY-ROOP devant se dérouler sur la commune le samedi 24 mars 2018 comme suit :

- tarif plein : 9 euros,
- tarif réduit : 7 euros (Etudiants, demandeur d'emploi, moins de 18 ans).

8 - Identité graphique de la Ville

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, valide le logo présenté en séance du Conseil municipal, permettant ensuite de concevoir l'identité graphique complète de la Collectivité (papeterie, supports numériques, supports évènementiels, etc).

Affichée le 2 février 2018

Le Maire,

Claude JAOUEN